

Anima'jeunes, qu'est-ce que c'est ?

Partant des constats suivants :

- Un des objectifs des Francas est de favoriser l'engagement des jeunes et leur insertion dans la société.
- Trop peu de possibilités d'implication visant à une reconnaissance sociale dans une société qui a du mal à faire une place aux jeunes.
- Les animateurs occasionnels, ayant débuté jeunes dans l'animation, sont ceux qui s'impliquent le plus y compris dans la durée.
- Les organisateurs de centres de loisirs ont de plus en plus de mal à coopter des animateurs occasionnels.
- S'il y a une défiance vis-à-vis de la « grande politique », les jeunes développent néanmoins une sensibilité vers le local, l'action collective concrète.

L'A.D. Francas du Gard propose pour les jeunes de 16 ans et pour les organisateurs de centre de loisirs une démarche intitulée Anima'jeunes.

1/ De quoi s'agit-il ?

Pour les organisateurs des centres de loisirs du réseau Francas, il s'agit :

- De repérer des jeunes de 16 ans intéressés par l'animation.
- De leur permettre de découvrir dans le cadre de la charte ANIMA'JEUNES, l'animation en bénéficiant de deux week-ends de sensibilisation, d'un suivi individualisé assuré par la structure d'accueil et l'Association Départementale des Francas du Gard et d'une période d'observation et d'animation en tant qu'animateur assistant.
- Et pour ceux qui auront été convaincus, de les aider à financer leur BAFA soit en les rémunérant pour leur période de travail, soit en leur finançant tout ou partie du stage en fonction du nombre de jours travaillés.

Pour les jeunes de 16 ans, il s'agit :

- De découvrir l'animation au travers de deux week-ends de sensibilisation, d'un accompagnement à travers un suivi individualisé et d'une période de travail en tant qu'animateur assistant (en surplus des équipes d'animation) sur les centres de loisirs.
- D'obtenir un financement tout ou partie du BAFA, par l'attribution d'une bourse de formation en fonction du nombre de jours travaillés sur la structure d'accueil.

2/ Quelles sont les conditions pour pouvoir y participer ?

Pour les organisateurs des centres de loisirs du réseau :

- Avoir 1,2 ou 3 jeunes intéressés par la démarche.
- Pouvoir leur fournir un cadre de « travail » leur permettant de découvrir l'animation (un centre de loisirs enfant).
- Assurer la présence d'un tuteur sur la structure pour accompagner le(s) jeune(s) dans le dispositif.
- Avoir la possibilité de donner 110 € par jeunes engagés.
- Prévoir de rémunérer et/ou d'attribuer une bourse de formation aux jeunes engagés.
- De signer la charte Anima'jeunes.

Pour les jeunes :

- Avoir entre 16 et 17 ans.
- Avoir envie de découvrir l'animation.
- Etre coopté(s) par un centre de loisirs du réseau Francas.
- S'engager à suivre les week-ends de sensibilisation dans leur totalité.
- Etre disponible(s) sur une période des vacances d'été.
- Avoir la possibilité de payer 35 € pour rentrer dans le dispositif.
- Signer le contrat d'engagement.

3/ L'échéancier pour l'année 2018 ?

- ▶ **Mars 2018**: recueil de la liste des jeunes participants à ce dispositif.
- ▶ **Février/mars et avril 2018** : possibilité de rencontre des directeurs/tuteurs afin de définir plus précisément leur rôle auprès des jeunes. Et rencontre avec les jeunes sur la précision du contrat d'engagement.
- ▶ **21 et 22 avril 2018**: premier week-end de sensibilisation à l'animation (dans le Gard).
- ▶ **28 et 29 avril 2018** : second week-end de sensibilisation à l'animation (dans le Gard).
- ▶ **Juillet et août 2018** : suivi des jeunes et des directeurs sur les structures accueillantes.

4/ Renseignements / informations ?

A.D. Francas du Gard – Djamel Ben Malek –
L'Altis- 165 rue Philippe Maupas 30900 Nîmes

Tel : 04.66.02.45.69 / 06.12.12.17.39 courriel : animation@francas30.org